



Brevet de Plongeur P4 / CMAS ★★★★★

1 Définition

Un plongeur trois étoiles qui a atteint un niveau de capacité et de compétence bien au-delà de la moyenne, et complété par une remarquable expérience.

- a) Il doit être à même d'organiser la plongée.
- b) Il doit être à même de diriger des plongeurs dans le but de réaliser certaines tâches et projets.
- c) Il doit être à même d'assister un moniteur dans l'exécution de tâches pratiques et théoriques.
- d) Il doit avoir de solides connaissances théoriques.

2 Prérequis

- a) Avoir obtenu le brevet de plongeur trois étoiles CMAS depuis 2 ans au moins.
- b) Être membre de la FLASSA depuis 5 ans au moins.
- c) Avoir effectué au moins 100 plongées dans des conditions les plus diverses (plongées avec courant, paliers obligatoires, de nuit, sous glace, en altitude, avec des marées) depuis l'obtention du brevet de plongeur trois étoiles.

3 Conditions pour l'obtention du brevet

- a) Être licencié de la FLASSA
- b) Être âgé d'au moins 21 ans
- c) Présenter le carnet de plongée démontrant l'expérience demandée
- d) Présenter un certificat détaillé de son club dans lequel il a assisté activement dans l'organisation et l'exécution de tâches pratiques pendant les 2 dernières années.
- e) Avoir suivi et réussi un cours de secourisme en cours de validité¹

4 Délivrance du brevet

L'intéressé ou son club adressera au comité technique de la FLASSA le formulaire P4 dûment rempli avec toutes les pièces justificatives demandées. Le contrôle sera effectué par le comité technique de la FLASSA.

¹ Produire un certificat de participation à un cours en matière de secourisme selon le modèle de cours unique de 16 heures sur le modèle européen et valable pour une durée de 5 ans non renouvelable dans le cadre de la loi luxembourgeoise du 27 mars 2018.



5 Contrôle des connaissances

- a) Il doit avoir assisté dans l'encadrement de plongeurs débutants ou inexpérimentés.
- b) Il doit avoir assisté lors de baptêmes en piscine et en eau libre. Le "baptême" implique que quelqu'un fait sa première plongée en piscine ou en eau libre. Un P4 doit pouvoir encadrer une 1^{ère} plongée en eau libre.
- c) Il doit avoir prouvé sa maîtrise liée à l'organisation et la conduite d'expéditions et autres activités de plongée lors d'au moins un stage en mer.
- d) Il doit savoir prendre toutes les mesures de sécurité et d'urgence et assurer leur suivi.
- e) Il doit prouver sa compétence dans un domaine particulier, que ce soit une spécialité ou une discipline scientifique (connaissances poussées en faune & flore, photo, plongée technique, plongée au Nitrox, orientation subaquatique, plongée enfant, plongée avec personnes aux besoins spécifiques, plongée archéologique, etc.)

Toutes les connaissances sont à certifier par un moniteur agréé FLASSA.

6 Révisions et mises à jour

Version	Date	Sujet ou modification
2010.1	Février 2010	Version initiale, validée par le CT et CA
2024.1	Janvier 2024	Réduction du prérequis sous 2 a) de 3 à 2 ans et 2 c) suppression des 50 plongées en mer, dont 25 plongées dans l'espace lointain.
2025.1	12.11.2025	Point 3) e) Rajoute de la définition du cours de secourisme, point 3) e)



Bordereau FLASSA pour brevet de plongeur P4 / CMAS ★★ ★★

Par la présente le club			demande l'attribution du brevet à
nom		prénom	
né le		à	
rue			
code postal		localité	
n° brevet P3	LUX/F00/P3/	date d'émission	

Pièces fournies:

☐	Copie de la licence de l'année	☐	Carnet de plongée montrant 100 plongées depuis le P3
☐	Copie du brevet P3 FLASSA ou CMAS ★★ ★★	☐	Souche carnet provisoire comme preuve de paiement de la taxe
☐	Certificat FLASSA d'appartenance (5 ans continus)	☐	Diplôme de secourisme

Encadrements de plongeurs débutants / inexpérimentés		Baptêmes en piscine / eau libre	
Session du	Moniteur / signature	Session du	Moniteur / signature
Organisation / conduite de stages / expéditions en mer		Stage d'assistance organisation moniteur : sécurité et suivi	
Date	Moniteur / signature	Date	Moniteur / signature
Connaissance spécifique ou discipline scientifique			
Domaine de			Moniteur / signature
Prouvé / exercé lors des dates suivantes			
Moniteur responsable		Date	Président du club